CASC
Canadian Association for Studies in Co-operation
ACÉC
L'Association Canadienne pour les Études sur la Coopération

NOUVELLES DE L'ACÉC

Bienvenue au numéro de l'automne 2008 du Bulletin de l'ACÉC! Ce numéro contient de l'information sur le congrès de l'ACÉC, un compte rendu du conseil d'administration et des nouvelles de nos membres.

À Propos du Congrès

Demande de communications ▸ Les soumissions ayant trait à la demande de communications de l'ACÉC doivent être déposées le **30 janvier 2009**. Nous invitons les chercheurs, les étudiantes et étudiants, les praticiennes et praticiens et les décisionnaires à nous soumettre leurs communications en anglais ou en français par Internet à l'adresse suivante casc_pres@coopresearch.coop ou par télécopieur au 306-966-8517.
Le Congrès se déroule cette année à l'Université Carleton à Ottawa, du 27 au 29 mai 2009. Nous célébrerons notre 25e anniversaire en même temps que le 100e anniversaire de la Canadian Co-operative Association. Pour d'autres renseignements sur la demande de communications, rendez-vous à www.coopresearch.coop.

Conférenciers invités ▸ Nous sommes heureux d'annoncer que George Melnyk, professeur associé à l'Université de Calgary et auteur de *The Search for Community: From Utopia to Cooperative Society,* prononcera le discours-programme de l'ACÉC. Son allocution se déroulera au cours de la réception vins et fromages, le 27 mai. Nous avons également le plaisir d'annoncer que Carol Hunter, directeur général de la Canadian Co-operative Assocation, prendra la parole lors du banquet organisé de concert avec ANSER, le 28 mai.

Compte Rendu du Conseil d'Administration

Le secrétariat de l'ACÉC ▸ À l'assemblée générale de l'ACÉC en juin, Lou Hammond Ketilson du Centre d'études sur les coopératives a suggéré que le centre prenne en charge les coûts liés aux activités d'un secrétariat de l'ACÉC. Une proposition plus formelle à cet effet a été soumise au conseil d'administration de l'ACÉC en septembre et fut adoptée à l'unanimité. Le but du secrétariat est d'assurer la stabilité de l'organisation lorsqu'il se produit des changements au C.A. Le secrétariat a pour fonction de gérer la liste de membres, de générer et de tenir à jour une liste d'amis de l'ACÉC, de déposer les cotisations des membres, de tenir les livres à jour et d'aider à la publication du bulletin de l'ACÉC. Cette année, le secrétariat produira un guide succinct pour assister les

prochains présidents ou présidentes de programme dans la préparation du congrès annuel.

Bienvenue Zhao ▸ Zhao Jun, étudiant au doctorat à l'Université de la Saskatchewan, a été embauché pour travailler au secrétariat de l'ACÉC. Zhao détient un baccalauréat en économie agricole de l'Université Nanjing Agricultural de Chine et une maîtrise en politique publique de l'Université nationale de Singapour. Il a aussi travaillé comme spécialiste en développement rural dans le cadre d'initiatives financées par la Banque mondiale, l'Union européenne et l'ACDI. La recherche doctorale de Zhao porte sur les coopératives d'agriculteurs en Chine.

Comités du C.A. ▸ Le C.A. a divisé le travail à réaliser cette année par l'ACÉC de manière à ce que deux comités différents puissent s'en charger. Un premier comité : **comité des membres et de la diffusion**, présidé par Luc Thériault de l'Université du Nouveau-Brunswick, se penchera sur des façons d'améliorer les communications entre les membres de l'ACÉC, ce bulletin en étant un exemple. Présentement, le comité met à l'essai un Listserv et soumettra une proposition aux membres de l'ACÉC lors de notre assemblée générale annuelle 2009 décrivant des moyens de diffuser la recherche sur la coopération et les outils mis au point par nos membres. Lors du congrès 2008, dans le cadre de l'atelier « Qui sommes-nous et où allons-nous? », diverses suggestions, notamment une activité d'apprentissage au milieu de l'année, des activités régionales de télé-apprentissage, une revue canadienne (collaboration potentielle avec d'autres organisations) et une publication arrimant la recherche sur la coopération et la pratique, ont été faites. Le comité se penche actuellement sur les forces et les lacunes de toutes ces suggestions et soumettra une liste restreinte de possibilités aux membres pour que nous en discutions à l'AGA. Le deuxième comité, **comité d'organisation du congrès,** est présidé par Catherine Leviten-Reid de l'Université de la Saskatchewan et, cette année, Tanya Gracie de la Canadian Co-operative Association s'occupe de la coordination du congrès localement.

Adhésion à l'ACÉC ▸ Suivant un amendement adopté à notre dernière AGA, les individus et les établissements peuvent dorénavant adhérer à l'ACÉC en tout temps durant l'année. On peut se procurer un formulaire d'adhésion sur le site Web au www.coopresearch.coop. Nos membres ont droit à un abonnement au *Journal of Co-operative Studies* et à notre bulletin semestriel; de plus, des avis leur sont transmis par Internet sur des sujets d'intérêt (congrès et colloques, nouvelles initiatives ou ressources sur la coopération, bourses, etc.).

Membres de l'ACÉC à une réception de vin et de fromage lors de la recontre de Vancouver, juin 2008. Photo courtoisie de Robin Puga et du BC Institute of Co-operative Studies.

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Un nouvel ouvrage sur les coopératives et les travailleurs à paraître bientôt ▸ Des communications présentées lors du symposium Master of Management — Co-operatives and Credit Unions ont été regroupées dans un ouvrage intitulé *The Co-operative and Its Workers*, qui sera publié sous peu par Fernwood Press. Le symposium a eu lieu en juin 2006. Les communications composent les chapitres de l'ouvrage et les auteurs, un groupe d'universitaires et de praticiennes et de praticiens, examinent l'application des valeurs et des principes de la coopération aux questions et pratiques en matière de gestion et de perfectionnement des ressources humaines au sein d'entreprises coopératives.

Un nouvel ouvrage sur l'histoire de l'enseignement coopératif chez les jeunes ▸ L'enseignement coopératif occupe une place importante dans le développement des jeunes en Saskatchewan, et ce, depuis le début des années 1920. Officiellement, la première école coopérative a ouvert ses portes en 1928. Elle a jeté les bases d'une série d'initiatives d'enseignement coopératif qui ont connu un succès incroyable et se sont développées pour devenir, en 1970, le Programme de coopérative jeunesse de la Saskatchewan. Cet ouvrage célèbre quatre-vingts ans d'enseignement coopératif chez les jeunes en Saskatchewan. Il saisit l'essence du programme, documente son histoire, son évolution et ses réalisations en fouillant les archives, par des entretiens personnels et à l'aide d'informations glanées de documents internes de la Saskatchewan Co-operative Association (SCA) jamais rendus publics. Cet ouvrage est le résultat d'une collaboration entre le Centre d'études sur les coopératives de la Saskatchewan (CSC) et la SCA. Les auteures sont Chassidy Puchal et Breeann Heggie. Le livre contient soixante-quinze photos, des anecdotes tirées d'entretiens personnels et, en annexe, des documents historiques rares. On pourra bientôt s'en procurer un exemplaire à la SCA (tél. 306-244-3702), l'emprunter à la bibliothèque du CSC (tél. 306-966-7917) ou encore, le télécharger depuis les sites web de la SCA ou du CSC (www.sask.coop ou www.usaskstudies.coop).

Nouveau cybergroupe étudiant sur l'économie sociale ▸ Un nouveau groupe virtuel formé d'étudiants et d'étudiantes et appelé le Réseau des étudiantes et étudiants en économie sociale (RÉÉS) vient de voir le jour et attire des membres de tous les coins du pays. Le réseau s'est créé au sein du Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale (CCRPÉS) et est coordonné par le Carrefour canadien de l'économie sociale (Canadian Social Economy Hub).

Le RÉÉS s'adresse aux étudiantes et étudiants du collégial, du premier cycle universitaire et des cycles supérieurs qui sont déjà engagés dans la recherche ou des études en économie sociale ou que le domaine intéresse. Il vise aussi les étudiantes et étudiants qui font du bénévolat dans une entreprise d'économie sociale ou qui envisagent de travailler dans ce secteur. Les buts et objectifs du RÉÉS sont les suivants : favoriser un réseau informel « mondial » d'apprentissage, de mobilisation du savoir et d'échange d'informations; fournir une tribune pour

mettre en relief et diffuser les recherches d'étudiantes et d'étudiants du collégial et des divers cycles universitaires; présenter les initiatives étudiantes dans des écoles ou la collectivité en général; accroître la visibilité de l'économie sociale dans le milieu universitaire; sensibiliser à l'économie sociale; générer de nouvelles connaissances, mettre en relief des idées créatives et stimuler un dialogue élargi sur de nouvelles questions de recherche en économie sociale.

Les étudiantes et étudiants désireux d'adhérer au RÉÉS doivent se rendre sur le site web et fournir une adresse courriel d'un collège ou d'une université. Voici l'adresse du site web : http://socialeconomy.info

Les coopératives en Chine ▸ Un étudiant membre de l'ACÉC fait de la recherche présentement sur les coopératives en Chine. Zhao Jun décrit ainsi ce nouveau secteur coopératif : La *Loi sur les coopératives professionnelles d'agriculteurs* en Chine a été adoptée par le Congrès du peuple en novembre 2006 et est entrée en vigueur en juillet 2007. Aujourd'hui, les données indiquent que le pays compte 80 000 de ces coopératives. Ces chiffres donnent à penser que le modèle est populaire, mais il faut les interpréter avec précaution. Bon nombre de ces coopératives n'existent que sur papier, ce qui peut s'expliquer par la forte présence gouvernementale dans la formation de coopératives en Chine. Aussi, il existe un vif débat dans le pays à propos des principes coopératifs auxquels adhérer et à promouvoir pour démarquer les coopératives des groupes ou entreprises d'investisseurs. La *Loi sur les coopératives* permet en effet aux entreprises qui dominent le marché d'adhérer aux coopératives d'agriculteurs. Ainsi, beaucoup de groupes d'investisseurs créent des coopératives et les dirigent de manière à s'assurer une quantité suffisante de matières premières et à conserver leur pouvoir sur la chaîne d'approvisionnement.

Comité de recherche de l'Alliance coopérative internationale (ACI) ▸ Le comité de recherche de l'ACI a entrepris une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (FFPM) afférentes à la recherche coopérative et s'intéresse à vos idées sur les sujets de recherche à aborder dans ses prochains congrès de recherche. Si vous souhaitez réagir à ce propos, veuillez communiquer avec Lou Hammond Ketilson, président du comité, à l'adresse suivante: hammondk@edwards.usask.ca

Membres de l'ACÉC appréciant une présentation lors de la rencontre de Saskatoon, mai 2007.
Photo courtoisie de Robin Puga et du BC Institute of Co-operative Studies.

Une nouvelle étude dresse le portrait des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit au Canada atlantique ▸ L'enquête a été réalisée en 2007 et 296 réponses ont été analysées pour la région. En tout, 80 p. cent des

organisations ont rempli le questionnaire dans sa version anglaise et 20 p. cent, dans sa version française. Environ 21 p. cent étaient des coopératives financières (caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires), 13 p. cent, des coopératives d'habitation et 66 p. cent, d'autres types de coopératives.

Le nombre moyen « d'années en affaire » de ces coopératives était de près de 33 ans. Règle générale, elles faisaient partie d'une ou de deux fédérations ou associations. Le Nova Scotia Co-operative Council et Co-op atlantique étaient parmi les principaux organismes-parapluie du secteur coopératif dans la région.

Au moment de l'enquête, les coopératives du Canada atlantique avaient au bas mot plus d'un demi-million de « membres », quoique certains de ces membres sont comptés plus d'une fois étant donné qu'une personne peut être membre de plusieurs coopératives. Les coopératives financières avaient tendance à avoir le plus grand nombre de membres individuels.

Les coopératives du Canada atlantique tenaient habituellement une assemblée générale par année et à celle-ci, s'ajoutait au moins une autre réunion. Les conseils d'administration de ces organisations comptaient habituellement sept ou neuf membres et ils se rencontraient normalement dix fois par année. Environ 24 p. cent des coopératives versaient une forme ou une autre de compensation aux administrateurs et administratrices qui siégeaient au conseil d'administration. Environ 55 p. cent des organisations qui ont participé à l'enquête avaient recours à des bénévoles (autres que les membres du conseil d'administration).

Le portrait financier des coopératives du Canada atlantique est extrêmement diversifié de sorte qu'il est difficile d'en faire la synthèse. Néanmoins, les valeurs médianes nous ont indiqué que les revenus d'une coopérative « typique » du Canada atlantique étaient d'environ 437 000 $ et les dépenses, d'environ 343 000 dollars. Ces chiffres ne constituent toute-fois que des données agrégées; les écarts de revenus et de dépenses entre les différentes coopératives étaient renversants. Le nombre d'employés rémunérés variait également considérablement d'une coopérative à l'autre : la valeur modale étant 0, la valeur médiane, 3 et la moyenne, 23,6! Fait encore plus intéressant, les effectifs des coopératives qui ont participé à l'enquête totalisaient plus de 6 800 employés.

Grosso modo, de 40 à 60 p. cent des coopératives versaient des contributions volontaires (la proportion variait en fonction de la nature de la contribution) à leur collectivité locale. Toutefois, les collaborations entre coopératives (c'est-à-dire dans le secteur coopératif) n'étaient pas aussi développées qu'anticipé (22 p. cent des coopératives ont dit qu'elles en versaient « beaucoup » tandis que 26 p. cent ont dit qu'elles n'en versaient pas). Les obstacles potentiels aux collaborations sont une question à examiner. Quant aux capacités internes de l'organisation (des aspects comme la planification, l'administration et les TI), à cet égard, les coopératives financières se sont révélées mieux outillées que les autres.

L'enquête a révélé que les principes coopératifs reconnus internationalement étaient relativement bien connus dans le secteur (deux tiers des coopératives ont

dit qu'elles étaient sensibilisées ou très sensibilisées à ces principes) mais l'éducation du public (comparativement à l'éducation des membres) est probablement un des domaines (ainsi que la participation à l'élaboration de politiques publiques) où les organisations sont les moins susceptibles d'adhérer totalement à ces principes.

Enfin, on a constaté qu'aujourd'hui les rapports des organisations traitent relativement fréquemment des retombées sociales de leurs activités (39 p. cent), mais plutôt rarement de leurs conséquences environnementales (18 p. cent).

L'étude, dans ses conclusions, insiste sur l'importance pour les gouvernements d'accorder plus d'attention aux activités des coopératives et d'instituer des politiques et des réglementations adaptées et utiles au secteur coopératif de la région.

Cette étude a été réalisée par Luc Thériault, Ron Skibbens et Leslie Brown. Elle a été publiée à titre de document de travail dans le cadre du Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité. On peut en obtenir un exemplaire à 12 dollars en écrivant à seproject@msvu.ca.

On peut également télécharger le rapport au : http://www.msvu.ca/socialeconomyatlantic/pdfs/ExecSummaryFR.pdf.

Date de tombée du prochain bulletin

▸ Le bulletin de l'ACÉC est publié deux fois par année. La prochaine date de tombée est le 1er mars 2009. On peut faire parvenir des articles à junzhao59@hotmail.com.

NOUVELLES DE L'ACÉC